

Procès-verbal de la 18^e Assemblée générale

Assemblée en ligne du samedi 8 mai 2021, début à 9 h 30, à l'aide de Zoom. Transmission vers les délégués et les hôtes depuis la maison Calvin à Bienne, où est réuni le comité.

Membres du comité présents : Gottfried Aebi, Beatrice Amrhein, Heidi Haas, Patricia Lehmann, Esther Richard, Markus Rusch, Hansruedi Spichiger (président), Richard Volz (procès-verbal), Elvira Weber.

Christoph Wagner, représentant permanent des administrateurs de paroisse au sein du comité.

Hôtes présents, qui sont candidats à l'élection au comité : Pascal Flotron, Christian Meier.

Vérificateur des comptes présent : Hanspeter Stübi

Vérificateur des comptes excusé : Werner Kummer

Délégués et hôtes participant en ligne : selon la liste des présences, 47 représentant·e·s de paroisses sont en ligne, qui représentent 48 paroisses. Également en ligne, 4 hôtes, 1 vérificateur des comptes, 1 interprète et 1 représentant des médias, tous sans droit de vote.

Parmi les hôtes invités, les personnes suivantes nous honorent de leur présence :

- Mme la pasteur Judith Pörksen Roder, présidente du Conseil synodal de l'Église nationale réf. év.,
- M. Urs Hallauer, président de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse,
- M. le pasteur Lorenz Wacker, président de l'association «reformiert.»,
- M. Max Perrenoud, traducteur pour le français.

Les organisations et les personnes suivantes se sont excusées :

- Mme Marie-Louise Beyeler, présidente du Conseil de l'Église nationale catholique romaine.
- M. le pasteur Christoph Schuler, président de la Commission catholique chrétienne,
- M. le pasteur Martin Leuenberger, président de la Société pastorale réformée.
- M. Patrick Rüttimann, groupe d'experts MCH2,
- Association des communes bernoises.

Des médias invités, est présent:

M. Andreas Krummenacher du Pfarrblatt catholique romain.

Les paroisses suivantes sont représentées par des délégués (selon la liste des présences) :

- Paroisses catholiques chrétiennes : Berne
- Paroisses catholiques romaines : Konolfingen, Seeland-Lyss.
- Paroisses réformées :
 - Affoltern i.E., Bern Gesamtkirchgemeinde, Bern Frieden, Bern Heiliggeist, Bern Münster, Bern Nydegg, Bern Paulus, Bern Petrus, Bleienbach, Büren a.d.A und Meienried, Frauenkappelen, Herzogenbuchsee, Heimiswil, Ins, Ittigen, Kappelen-Werdt, Kirchdorf, Kirchlindach, Laupen, Lauperswil, Meikirch, Meiringen, Moutier, Mühleberg, Münchenbuchsee-Moosseedorf, Münsingen, Muri-Gümligen, Niederbipp, Oberbipp, Par8, Rapperswil-Bangerten, Roggwil, Rüeggisberg, Rüti b. Büren, Schangnau, Schüpfen,



Sonvilier, Steffisburg, Thun-Strättlgen, Trachselwald, Utzenstorf, Vechigen, Walkringen, Wimmis.

Les paroisses suivantes se sont excusées :

- Paroisses catholiques chrétiennes : Thun
- Paroisses catholiques romaines :
 Bern/Bremgarten Heiligkreuz, Bienne, Gstaad, Langenthal, Langnau, Münsingen. Vallon de Saint-imier
- Paroisses réformées évangéliques :
 Aarwangen, Beatenberg, Diemtigen, Erlach-Tschugg, Erlenbach i.S., Gerzensee, Grindelwald, Heimberg, Jegenstorf-Urtenen, Kerzers, Köniz, Koppigen, Krauchthal, Leuzigen, Lyss, Saint-Imier, Schlosswil, Saanen-Gsteig, Schwarzenegg, Stettlen, Sutz-Lattrigen, Thierachern, Thun Gesamtkirchgemeinde, Thun Stadt, Trub, Vinelz-Lüscherz, Wichtrach, Zimmerwald, Zollikofen.

1. Bienvenue

Le président, Hansruedi Spichiger, salue toutes les personnes en ligne, heureux qu'il soit possible d'être en relation au moins virtuellement. Depuis la dernière assemblée tenue réqulièrement il y a deux ans, la pandémie a changé beaucoup de choses. Il songe à l'énorme créativité dont ont fait preuve les paroisses afin de rester en contact avec leur communauté... Et aux rapports entre l'Église et l'État, devenus plus distancés. Il craint que les contributions actuelles de l'État aux Églises vont baisser progressivement et souligne l'importance d'avoir des soutiens dans les milieux politiques. Les débats au sujet de l'initiative pour des entreprises responsables ont porté un coup aux rapports entre différents politiques jusque-là bien intentionnés à l'égard de l'Église et ont également entraîné des sorties de l'Église. Il s'agit maintenant de reconstruire des ponts. À cette fin, une table ronde avec les trois Églises nationales a été créée, pour l'échange d'idées entre représentants des Églises et représentants des différents groupes politiques. Hansruedi Spichiger souhaiterait que ces relations soient également prises au sérieux dans les paroisses. Il précise qu'il faudrait rappeler aux collaboratrices et collaborateurs que les prises de position politiques n'ont leur place qu'en privé. Les changements influent aussi sur les perspectives financières des paroisses. La pandémie a pour conséquence une réduction des rentrées fiscales. Les plans financiers revêtent une plus grande importance que jamais, car ils permettent de faire une planification responsable. Il est important aussi que les paroisses et les Églises mettent en évidence les prestations qu'elles fournissent. La saisie des activités des bénévoles représente beaucoup de travail administration, mais elle contribue à rendre visible les prestations en faveur de la société en

Hansruedi Spichiger termine sur une note positive : le 20° anniversaire de l'Association des paroisses l'année prochaine, ce qui réjouit son cœur. L'association donne une voix aux paroisses, une voix qui est entendue. C'est le fruit du travail du comité, mais également des membres et de la confiance qu'ils accordent au comité.

Hansruedi Spichiger souhaite la bienvenue aux hôtes qui ont rejoint la réunion en ligne Mme la pasteure Judith Poersken Roder, présidente du Conseil synodal de l'Église réf. év. M. Urs Hallauer, président de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse, M. le pasteur Lorenz Wacker, président de l'association «reformiert.»,

Il salue également le vérificateur des comptes Hanspeter Stübi, qui, dans cette réunion virtuelle, ne pourra hélas pas lire lui-même son rapport.

Il adresse également ses salutations à Andreas Krummancher, rédacteur en chef du



Pfarrblatt, qui a été ces dernières années le seul représentant des médias à écrire régulièrement des articles sur nos assemblées.

Hansruedi Spichiger explique comment les participant·e·s peuvent demander à prendre la parole et comment fonctionne le vote.

Il relève que l'invitation a été envoyée par écrit, accompagnée de l'ordre du jour, dans les délais prévus par les dispositions statutaires. Les documents de séance ont été mis à disposition, en français et en allemand, sur le site Web de l'association.

Le président soumet au débat l'ordre du jour. Personne ne demande à prendre la parole. Les affaires seront par conséquent traitées dans l'ordre indiqué dans l'invitation, à savoir :

- 1. Bienvenue
- 2. Procès-verbal du vote par correspondance de la 17^e Assemblée générale
- 3. Rapport annuel 2020
- 4. Comptes annuels 2020
 - 4.1 Présentation des comptes annuels
 - 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes
 - 4.3 Prise de décision
 - 4.4 Décharge du comité
- 5. Budget 2022
 - 5.1 Cotisation de membre
 - 5.2 Prise de décision
- 6. Élections
 - 6.1 Élection d'une nouvelle présidente ; proposition : Mme Esther Richard, Spiez
 - 6.2 Réélection des membres du comité qui se mettent à disposition pour un nouveau mandat.
 - 6.3 Élection de deux nouveaux membres du Comité, en remplacement de Gottfried Aebi et de Hansruedi Spichiger, démissionnaires
 - Proposition: MM. Pascal Flotron, Malleray, et Christian Meier, Toffen 6.4 Réélection du vérificateur des comptes Hanspeter Stübi, Toffen
- 7. Informations
 - 7.1 Offres de formation continue :
 - 7.2 État des réponses à l'enquête concernant l'obligation de résidence (paroisses cath.-chrétiennes et réf. év.)
 - 7.3 Présentation de la nouvelle secrétaire de l'association, Mme Uschi Stämpfli
- 8. Propositions formulées par des membres
- 9. Adieux
- 10. Divers

Procès-verbal du vote par correspondance du 25 novembre 2020

Personne ne demande à prendre la parole concernant le procès-verbal. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Le président remercie l'auteur du procès-verbal, Richard Volz, pour son travail soigneux et engagé ainsi que pour sa fidélité à l'association.

3. Rapport annuel 2020

Le vice-président Markus Rusch soumet le rapport annuel au débat.

Aucune question n'est posée à ce sujet.



Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité. Le grand travail fourni par le président est honoré par une salve d'applaudissements.

Le président remercie ses collègues du comité pour leur grand engagement au service de l'association et pour la collaboration très conviviale.

4. Comptes annuels 2020

4.1 Présentation des comptes annuels

Beatrice Amrhein remercie tous les membres de l'association de s'être rapidement acquittés de leur cotisation. Les cotisations restent stables, en dépit des fusions. Les cotisations des 230 paroisses affiliées ont totalisé des recettes de 34 500,00 CHF. Les activités de l'équipe de réviseurs ont rapporté 1382,75 CHF supplémentaires. Le total des recettes se monte donc de 35 882,75 CHF.

Les dépenses sont liées au secrétariat (CHF 12 675,55), au comité (CHF 6081,20), aux projets (CHF 2479,60) et aux activités de l'équipe de réviseurs (CHF 892,50). Au total, les dépenses ont atteint 22 128,85 CHF. La pandémie a fait qu'il y eu moins d'activités possibles et que les séances ont dû être en majorité tenues en ligne.

Il en résulte un excédent de recettes de 13 753,90 CHF.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, MM. Hanspeter Stübi et Markus Stoll, ont contrôlé les comptes annuels en bonne et due forme.

Étant donné que M. Hanspeter Stübi ne peut pas nous rejoindre acoustiquement (seuls les participant·e·s ayant droit de vote peuvent intervenir), Mme Patrizia Lehman lit le rapport des vérificateurs des comptes, qui conclut que les livres sont tenus correctement et qu'il y a une concordance à 100 % avec les justificatifs. Le solde correspond aux comptabilisations effectuées. La fortune se monte à 54 884,56 CHF. Les vérificateurs des comptes recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

Hansruedi Spichiger adresse ses remerciements aux deux vérificateurs.

4.3 Décision

Les comptes sont approuvés par la grande majorité des votants : 42 voix pour, aucune voix contre et 2 abstentions.

4.4 <u>Décharge du comité</u>

Décharge est donnée au comité, par la grande majorité des votants, sans voix contre.

Hansruedi Spichiger remercie les membres pour la confiance témoignée ainsi que le secrétariat et les vérificateurs pour leur travail professionnel.

5. Budget 2022

5.1 Cotisation de membre

Au nom du comité, Beatrice Amrhein recommande de maintenir la cotisation à 150 CHF.

La cotisation est approuvée à l'unanimité, sans que personne ne demande à prendre la parole.



5.2 Décision

Le budget 2022 prévoit, pour 232 membres, des recettes et des dépenses de 34 800,00 CHF.

Le budget est approuvé par la grande majorité des votants : 44 voix pour, sans voix contre.

Hansruedi Spichiger remercie Beatrice Amrhein et Uschi Stämpfli pour leur précieux travail.

6. Élections

Hansruedi Spichiger rappelle que les élections auraient dû avoir lieu l'an dernier selon le calendrier habituel. Dans un vote par correspondance, il avait été décidé de prolonger les mandats d'un an. Par vœu de rajeunissement du comité, deux membres démissionnent : Gottfried Aebi et lui-même.

Il propose de procéder comme suit :

- 1. Élection d'un nouveau président / d'une nouvelle présidente
- 2. Réélection des membres du comité qui se présentent pour un nouveau mandat 3. Élection de deux nouveaux membres du comité 4. Réélection du vérificateur des comptes Hanspeter Stübi

Personne ne conteste cette procédure.

6.1 Remplacement du président

Hansruedi Spichiger passe en revue ses années passées au comité depuis 2012, dont six ans en qualité de président. Ce qui restera inoubliable pour lui, c'est la collaboration avec les paroisses et les échanges amicaux et imprégnés de confiance au sein du comité.

Heidi Haas présente Mme Esther Richard : elle siège au comité depuis le 8 mai 2018 et elle est vice-présidente depuis un an. Elle a été membre du conseil de paroisse de l'Église réf. de Spiez pendant 14 ans, les 8 dernières en qualité de présidente de cet organe. Elle travaille avec un grand engagement au sein du comité ; elle a notamment mis en place de nouvelles offres de formation continue. Esther Richard vit à Spiez, elle est mariée et a deux filles adultes. Le comité recommande vivement son élection à la présidente, convaincu qu'elle occupera cette fonction avec compétence et engagement.

Personne ne demande à prendre la parole.

Esther Richard est élue sans voix contre.

Esther Richard remercie l'assemblée pour son élection et la grande confiance qui lui est ainsi témoignée. Elle accepte l'élection. Elle considère que c'est un honneur, en cette année du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes en Suisse, de devenir la première présidente de sexe féminin de l'Association des paroisses du canton de Berne.

6.2 Réélection des membres du comité qui se présentent pour un nouveau mandat

Se présentent pour une réélection :

Mme Beatrice Amrhein, Berne Mme Heidi Haas, Thoune Mme Patricia Lehmann, Rüti b. Büren M. Markus Rusch, Uetendorf M. Richard Volz, Worb Mme Elvira Weber, Belp

Personne ne demande à prendre la parole.



Les membres se présentant à la réélection sont tous réélus sans voix contre.

6.3 <u>Élection de deux nouveaux membres du comité en remplacement des deux membres</u> sortants

Le comité propose M. Pascal Flotron (prévu pour le domaine Droit) et M. Christian Meier (prévu pour le domaine Finances). Un bref CV des deux candidats a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée.

Gottfried Aebi présente son successeur Pascal Flotron II a 65 ans, il est marié et vit à Malleray. Il est bilingue ; avocat, il a fait ses études de droit à l'Université de Berne. Il a occupé différentes fonctions, notamment celle de président du Tribunal des mineurs du Jura bernois et, pendant 18 ans, celle de procureur de l'arrondissement Seeland, Jura bernois et Bienne francophone. Pour l'Église, il a été secrétaire de l'Assemblée des paroisses de la Paroisse protestante de Bévilard et, depuis 2016, président du Centre de formation ecclésiastique de Sornetan. Gottfried Aebi se réjouit de pouvoir proposer pour lui succéder un remarquable juriste et un praticien qui recherche toujours des solutions.

Elvira Weber a le plaisir de présenter Christian Meier, qui est membre de sa paroisse de Belp et qui a son domicile à Toffen. À l'époque où elle était présidente du conseil de paroisse, il en était le vice-président et s'occupait du domaine des finances. Elle a découvert en lui un grand spécialiste en matière financière, auquel elle a toujours pu faire confiance à 100 pour cent. Il a présidé le groupe d'experts MCH2 de l'Association des paroisses et a participé à l'essai pilote MCH2 mené avec la paroisse de Belp. Sur le plan professionnel, il travaille dans le domaine des finances à la Ville de Thoune. Elvira Weber est heureuse de pouvoir proposer un expert financier comme son successeur au comité, qui pourra aider l'association à relever les défis qui se poseront à l'avenir dans ce domaine.

Les propositions ne rencontrent aucune opposition et aucune question n'est posée.

Pascal Flotron est élu conformément à la proposition du comité, sans voix contre.

Christian Meier est élu conformément à la proposition du comité, sans voix contre.

Pascal Flotron remercie l'assemblée pour son élection et pour la confiance qui lui est ainsi témoignée. Il promet d'être un digne successeur de Gottfried Aebi.

Christian Meier remercie également les délégués pour son élection. Il se réjouit de mettre son savoir à disposition au sein du comité.

Les deux élus acceptent leur élection.

Hansruedi Spichiger félicite les deux nouveaux membres du comité pour leur élection et leur souhaite la bienvenue au sein de cet organe. Lui-même et Heidi Haas remettent un bouquet de fleurs à chacun d'entre eux.

6.4 Réélection d'un vérificateur des comptes

Hanspeter Stübi se met à disposition pour un mandat supplémentaire. Il est élu sans voix contre.

Le second vérificateur, M. Markus Stoll, a été élu l'automne dernier, pour remplacer M. Werner Kummer.

7. Informations

7.1 Offres de formation continue

Esther Richard fait le bilan des formations pour les collaboratrices et collaborateurs des secrétariats de paroisse. L'an dernier, les deux premiers cours ont été achevés avec succès.



Le 3° cours a commencé récemment. Jusqu'ici, il y a eu un total de 66 participant·e·s. L'évaluation par les participant·e·s a donné un taux de satisfaction de plus de 80 %. Un seul cours sera dorénavant proposé par année.

Suite à de nombreuses demandes, deux nouveaux cours seront proposés cet automne. Un cour d'une journée aura pour thème «Unsere Kirchgemeinde und das liebe Geld» (en allemand). Il portera sur les thèmes essentiels en rapport avec les finances d'une paroisse ; il s'adresse aux membres des conseils de paroisse et aux collaboratrices et collaborateurs. Le deuxième cours sera consacré à la protection des données. En une demi-journée, il conférera aux paroisses le savoir dont elles ont besoin pour se sentir sûres dans ce domaine délicat. Il est destiné aux membres des conseils de paroisse et aux collaboratrices et collaborateurs.

Esther Richard informe l'assemblée que suite à son élection à la présidence, elle transférera le dossier de la formation continue à sa collègue Beatrice Amrhein.

7.2 <u>Sondage concernant l'obligation de résidence et information au sujet d'une notice sur les</u> engagements

Richard Volz informe au sujet de ce sondage. Il rappelle que le comité avait lancé ce sondage, car il avait été invité à représenter les paroisses au sein d'un groupe de travail chargé d'élaborer une réglementation pour les Églises réf. év. concernant l'obligation de résidence. Les tendances suivantes se dessinent sur la base des réponses reçues jusqu'à début mai : un tiers environ des paroisses préfère la solution actuelle ; un nombre légèrement plus grand serait favorable à une solution où ce sont les paroisses elles-mêmes qui peuvent décider si elles souhaitent appliquer l'obligation ou non ; un nombre nettement plus petit souhaite supprimer complètement cette obligation. Une majorité des paroisses aimerait qu'il y ait une réglementation disposant que les pasteur·e·s doivent passer leur temps de travail au lieu de travail lorsqu'ils habitent ailleurs. Une majorité est également d'avis que l'Association des paroisses et l'Église devraient intervenir auprès du canton afin que les paroisses soient libérées de l'obligation de paiement ultérieur si aucun·e pasteur·e ne vit dans la cure et que cette habitation est utilisée pour d'autres tâches de la paroisse.

Richard Volz indique que l'on a demandé au comité s'il pouvait apporter une aide pour l'engagement de personnel, car il n'est pas toujours facile pour un conseil de paroisse de négocier un salaire juste. Le comité a conçu une notice pour ce faire, qui décrit la procédure à suivre et contient toutes les informations utiles. Ce document devrait être disponible sur le site internet dans le courant de l'été.

- Evelyne Hiltbrand (réf. Par8) regrette que le délai de réponse était mentionné uniquement dans le questionnaire, mais pas dans le courriel d'accompagnement. Le comité prend note de cette remarque, en vue de futurs sondages.
- Rudolf Winzenried (réf. Kirchlindach) trouve que le questionnaire est contradictoire, raison pour laquelle sa paroisse ne va pas le remplir.
- Hans-Joerg Lehmann (réf. Rüti b. Büren) souligne qu'il est difficile de trouver de bons candidats pour un poste à 60 %, et qu'une obligation de résidence ne fait qu'aggraver la situation. Il demande que, dans le cas d'une formulation potestative (« peut »), l'Église nationale en profite pour faire un pas en direction des paroisses. Il voit également certains problèmes financiers liés à l'obligation de résidence.

7.3 Présentation de la nouvelle secrétaire, Mme Uschi Stämpfli

Hansruedi Spichiger informe l'assemblée que la secrétaire, Mme Brigitte Holzer, a quitté ses fonctions l'année dernière. Il souligne que la collaboration avec elle a toujours été très agréable. Il est heureux d'avoir trouvé en Mme Ursula Stämpfli une personne compétente pour lui succéder. Elle a de longues années d'expérience au sein d'administrations de



paroisses. Son cahier des charges est élargi par rapport à celui de sa prédécesseure. Elle se charge également de la comptabilité. Dans sa fonction, elle entrera également en contact avec les paroisses. À côté de son mandat pour nous, elle est également engagée dans l'équipe des vérificateurs. Au cours des derniers mois, Mme Stämpfli s'est très bien installée dans sa nouvelle activité. Hansruedi Spichiger lui souhaite beaucoup de satisfaction dans son travail.

8. Propositions formulées par des membres

Aucune proposition n'a été déposée.

9. Adieux

Hansruedi Spichiger rend hommage au travail de Gottfried Aebi, qui aura été la conscience juridique du comité, au sein duquel il a siégé pendant 10 ans. Il a supporté une grande charge de travail, préparant notamment nos prises de position sur toutes les consultations du canton et des Églises. Il a également conseillé les paroisses en cas de problèmes juridiques. Profondément enraciné dans l'Église multitudiniste, il s'est engagé pour que la base ecclésiale soit entendue et que les Églises et les paroisses créent de bons réseau dans leur entourage. Hansruedi Spichiger lui remet un bon en reconnaissance de son précieux travail. Gottfried Aebi remercie ses collègues pour la collaboration, toujours agréable et vivace, au sein du comité, et souligne une dernière fois à quel point une bonne mise en réseau est importante pour l'association et localement pour les paroisses.

Markus Rusch, lui-même très actif dans le travail paroissial, souligne qu'il est important pour les gens de vivre leur enracinement dans une communauté. C'est également le crédo du président sortant, Hansruedi Spichiger, qui l'avait déjà retenu dans l'avant-propos de son mémoire rédigé sur son chemin vers sa fonction de pasteur réformé. Ce point a joué un rôle central dans sa conception du métier de pasteur. Cette philosophie s'est exprimée également dans son engagement et son intégrité, qui ont fait de lui un président idéal. Son attachement à l'agriculture et aux coutumes, sa manière authentique d'aborder les gens, sa foi, associée à un sens profondément œcuménique, autant de qualité qui le prédestinait à occuper cette fonction de président. Markus Rusch le remercie du fond du cœur pour son grand engagement et ne doute pas un instant qu'il se tiendra à la disposition du comité s'il devait avoir besoin de son conseil.

Mme Ogi (réf. Sonvilier) et Mme Loosli (réf. Ittigen) remercient cordialement les deux membres du comité sortants.

10. Divers

Personne ne demande à prendre la parole.

Hansruedi Spichiger remercie la paroisse réformée de Bienne pour son hospitalité à la maison Calvin et M. Willi Spreiter, qui, toujours disposé à aider, a trouvé une solution à tous les problèmes. Il exprime en outre sa gratitude à M. Max Perrenoud pour l'interprétation vers le français ainsi qu'à l'entreprise Walther pour la technique, qui a permis à cette réunion virtuelle de se dérouler sans heurt. Il déclare la clôture de l'assemblée.

Heidi Haas annonce qu'il y aura, après une courte pause, un intermède musical avec un duo de cor des Alpes pour terminer cette réunion en beauté.



Worb, le 4 octobre 2021	
Le président	Le secrétaire

Hansruedi Spichiger Richard Volz